

Franceville/Justice

Séraphin Moundounga au contact des juridictions



Photo : N.O

Les logements des agents de la Cour des comptes de Franceville ont été officiellement livrés par le vice-Premier ministre.



Photo : Nadège O.

Séraphin Moundounga visitant le palais de justice de Franceville...



Photo : Nadège O.

... et suivant les explications sur les activités de réinsertion des détenus.

N.O.
Franceville/Gabon

FRANCEVILLE, chef-lieu de la province du Haut-Ogooué, a reçu dernièrement le vice-Premier ministre, ministre en charge de la Justice, Séraphin Moundounga, dans le cadre des visites des institutions placées sous sa tutelle à travers le territoire national.

Le gouverneur Bertrand Moundounga étant empêché, le préfet de la Mpassa, Gustave Charles Yvon Poyo, et les chefs des différentes structures ont reçu le Garde des sceaux, dont la visite a commencé par la Cour provinciale des comptes, en présence du premier président de la Cour des comptes, Gilbert Ngoulakia. Une opportunité mise à profit pour remettre officiellement au personnel local de cette juridiction des logements d'astreinte, réceptionnés par le vice-président de la Chambre provinciale, François Didoungou Mouanda.

Au palais de justice où il a été accueilli, entre autres, par le président du tribunal, Frédérique Ndombi (épouse Bitar), le membre du gouvernement a pu s'imprégner

des conditions de travail dans cette administration ainsi qu'à la Cour d'appel. A la prison centrale, M. Moundounga a pu s'enquérir des conditions de détention des prisonniers. Au terme de sa visite des différents quartiers, le Garde des sceaux a félicité le responsable de cette maison carcérale, le capitaine-major Assoumou Ella et ses collaborateurs pour le respect des droits de l'homme dont ils y font preuve.

De la Cour des comptes, à la prison centrale, en passant par le palais de justice, le vice-Premier ministre a décliné la vision du chef de l'Etat qui, dans le cadre de la consolidation de l'Etat de droit, a décidé d'améliorer de façon substantielle l'offre des services publics pénitentiaires et de la justice. « Dans cette lancée, des travaux ont été engagés pour réhabiliter et arrimer à un niveau acceptable l'ensemble des centres de détention de l'intérieur du pays. Un ensemble de chantiers a été lancé, notamment à Libreville avec la prison de Nkoltang, qui sera de très grande capacité, capable d'accueillir plus de 1800 détenus, dans des conditions arrimées aux standards internationaux », a informé



Photo : Nadège O.

Visite des villas affectées au personnel de la Chambre provinciale des comptes de Franceville.

le ministre de la justice. La visite de Séraphin Moundounga entrait donc dans le cadre de sa tournée nationale au sein des juridictions, pour constater les conditions de détention ici et là.

« A Franceville, nous constatons que les conditions de détention sont acceptables, mais qu'il reste encore beaucoup d'améliorations à apporter. Lesquelles sont prises en compte dans le cadre du processus de réhabilitation des prisons existantes et la construction de nouveaux établissements pénitentiaires sur toute l'étendue du territoire national, en partenariat public-privé », a-t-il renchéri.

SATISFACTION•Par ailleurs, le ministre en charge de la Justice a évoqué la question de la valorisation du capital humain, aussi bien du côté des magistrats, des greffiers que des agents de la sécurité pénitentiaire. « Dans la perspective du renforcement des capacités des agents, nous allons organiser le processus de spécialisation des magistrats, dans des domaines bien précis des lois. Dans le même temps, les agents de la sécurité pénitentiaire ont un processus de formation et de renforcement des capacités que nous allons amorcer sur le plan juridique au niveau de l'École nationale de la magistrature. Mais aussi à l'inter-

national, notamment avec les partenariats que nous avons avec la France, le Cameroun, le Burkina-Faso », a précisé M. Moundounga.

Dans cet esprit, le niveau de recrutement à la Sécurité pénitentiaire est désormais relevé, dans le but d'améliorer les capacités des agents. Mais également, en envoyant en stage les différents agents déjà en exercice, tout en sachant que, désormais, le passage en grade est conditionné par l'admission à un stage concluant à travers un concours spécial. De sorte que cela vienne s'ajouter à l'ancienneté. La compétence, l'assiduité, l'intégrité, le comportement, etc, sont des éléments importants de la montée en grade.

En matière de réinsertion sociale des détenus, le ministre a remarqué à la prison centrale de Franceville un ensemble d'activités, notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la fabrication d'objets. Ce qui permet désormais de préparer lesdits détenus à leur réinsertion sociale.

S'adressant aux matons, le membre du gouvernement a déclaré : « Le président de la République nous a instruits, au niveau du gouvernement,

de mettre sur le chantier une loi portant régime pénitentiaire en République gabonaise, conformément aux dispositions de l'article 47 de la Constitution. Et en même temps, il nous a demandé de revisiter de fond en comble le statut particulier des agents de la sécurité pénitentiaire. Comment le milieu carcéral doit-il être organisé et les différentes possibilités d'aménagement de peines. L'objectif de toutes les réformes est de valoriser au maximum les agents, de mieux définir les carrières, de sorte que les uns et les autres déroulent des carrières motivantes, tel qu'ils n'auront plus rien à envier aux autres forces de sécurité et de défense. Car, cette profession est un métier très complexe. Je suis bien heureux de constater qu'au niveau de la prison centrale de Franceville, même si les budgets ne permettent pas de répondre à toutes les sollicitations, vous faites le minimum. Nous espérons que vous continuerez dans cette voie. La prison centrale de Franceville pourrait être parmi les meilleures, où les choses sont bien organisées », a-t-il rassuré. Non sans dénoncer la politique du «ôte-toi de là que je m'y mette» de certains agents envers leurs chefs.

Administration locale

Le gouverneur rencontre le personnel de commandement

N.O.
Franceville/Gabon

Il les a instruits des orientations du président de la République lors de l'audience qu'il a accordée récemment aux gouverneurs de province. En même temps qu'il a souhaité que des dispositions soient prises pour un bon déroulement des opérations d'enrôlement, en vue des prochaines consultations électorales.



Photo : N.O

Le gouverneur de la province du Haut-Ogooué, Bertrand Moundounga, a relayé le message des plus hautes autorités.



Photo : N.O

Le personnel de commandement présent à la rencontre avec le gouverneur de province.

DANS le cadre de leurs contacts permanents, le gouverneur de la province du Haut-Ogooué, Bertrand Moundounga, et le personnel de commandement en exercice dans la province, étaient dernièrement autour d'une table pour échanger sur le travail et les missions qui leur sont assignés au quotidien. Au centre des débats, le fonc-

tionnement de leurs différents départements ainsi que des précisions apportées par l'administrateur provincial, conformément à l'audience que le chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba a accordée à l'ensemble des gouverneurs des neuf provinces du Gabon.

De fait, les attentes du chef de l'Etat ont clairement été signi-

fiées aux personnels de commandement par Bertrand Moundounga, afin que le travail des uns et des autres ait pour socle les orientations données par le chef de l'Exécutif.

Par la même occasion, le gouverneur a transmis aux préfets et sous-préfets les conseils et directives reçus lors de la rencontre des gouverneurs avec le

ministre de l'Intérieur, Pacôme Moubelet Boubeya : « J'ai rappelé aux uns et aux autres le comportement que doit avoir un préfet dans l'exercice de ses fonctions, et le travail que nous allons faire désormais. Nous avons, naturellement, évoqué les problèmes relatifs à l'organisation interne. J'ai également instruit les préfets sur la révision des listes électorales

que nous allons démarrer incessamment », a-t-il indiqué.

En terme de bilan, Bertrand Moundounga s'est dit satisfait du rendement de son personnel de commandement, qui applique scrupuleusement les consignes de la hiérarchie et est respectueux des textes réglementaires en la matière. Toutefois, il a demandé à ses collaborateurs de ne

pas verser dans les travers de la loi, notamment le trafic de l'ivoire, de la drogue, de l'or, etc. Au sortir de ladite rencontre, les préfets et sous-préfets se sont dit satisfaits des échanges. Par la voix de leur représentant, Georges Achille Mindzogh, ils ont reconnu que « cette réunion nous a permis de discuter avec le gouverneur, chacun en ce qui le concerne, des problèmes de son département. Le gouverneur nous a donné beaucoup de conseils et la conduite à tenir dans nos circonscriptions administratives, par rapport aux élections présidentielles à venir. Il nous a instruits sur plusieurs choses et nous a rendu compte de l'audience qu'ils ont eue avec le président de la République », a indiqué le préfet de la Sebe-Brikolo.

Au terme de la rencontre, chaque préfet a regagné son département muni d'un paquetage de listes électorales, pour leur affichage. Les agents enrôleurs devraient également être formés dans la foulée.